



Déclaration Préalable CGT

Les négociations salariales des hypermarchés Carrefour s'ouvrent dans un contexte international marqué par le développement des conflits armés découlant des stratégies du capital dans sa course effrénée aux profits. Le monde du travail, est l'une des premières victimes des conséquences de ces conflits, entretenus par les gouvernements impérialistes et les grands groupes capitalistes. Conséquences aussi, ces milliers d'hommes, de femmes et d'enfants contraints à l'exode, devenant ainsi les migrants tant stigmatisés, humiliés et exploités par ces mêmes gouvernements et multinationales ! Sur un plan national, nous assistons à la poursuite des forces politiques fondant leurs projets sur l'autoritarisme, la xénophobie, le recul des droits sociaux, sociétaux et des garanties collectives. Cette politique d'austérité est inefficace.

Pour la CGT, le problème central, c'est le coût du capital avec, notamment, les dividendes et les intérêts servis aux actionnaires : pour Carrefour France c'est plus de 712 millions d'€ versé aux actionnaires. À cela, s'ajoutent plus de 423 millions de crédits d'impôts et d'exonérations de cotisations sociales, sans contrôle, sans évaluation pour les travailleurs et leurs représentants, sans impact, si ce n'est les conséquences négatives sur l'emploi.

La direction nationale prétend avoir créé 50 648 emplois sur la période de 2013/2015.

C'est une imposture ! En 2016, lorsque l'on est attentif aux chiffres de la direction elle même communiqué dans ses propres documents, on s'aperçoit que l'effectif baisse de 700 salariés.

La CGT rappelle que ces négociations doivent être porteuses de progrès social, la question de la loyauté des négociations doit être mise sur la table. Elles doivent prendre appui sur notre revendication de début de grille à 1800 euros brut, la reconnaissance des qualifications, l'évolution professionnelle avec la formation professionnelle continue etc. ...Mais aussi porter les négociations sur le temps de travail, la mise en œuvre concrète des 32 heures, des avancées concrètes en matière de protection des salariés les plus précaires etc. ... Mais aussi l'intervention des IRP dans les choix stratégiques de l'entreprises pour pérenniser et développer l'emploi, contrôler les aides publiques etc...

Vous devez répondre aux attentes des travailleurs, et remettre les questions sociales au cœur des débats.

La Cgt Carrefour Hypermarché - 08/02/2017